REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE POUR LE RECYCLAGE AGRICOLE DU HAUT- RHIN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU BUREAU

Séance du 18 juin 2026

Date de la convocation : le 01/06/2026
Nombre de membres en exercice : 6
Présents : 4
Procurations : 2
Votants : 6

1 - ELECTION DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS ET DU SECRETAIRE DU SMRA68

Vu les statuts modifiés du Syndicat Mixte pour le Recyclage Agricole du Haut-Rhin, en date du 18 mai 2021, approuvés par arrêté préfectoral du 24 juin 2021 ;

Conformément à l'article 7.1 des statuts modifiés du SMRA68,

« *Le Bureau est composé :*
- *d'un Président;*
- *de deux Vice-présidents;*
- *d'un Secrétaire;*
- *de deux autres membres.* »

Par ailleurs, l'article 7.3 des statuts modifiés du SMRA68, dispose que « *Le Bureau élit le Président du Syndicat Mixte parmi les représentants de la CeA membres du Bureau, ceci afin de pouvoir être éligible à la qualité d'Organisme Indépendant du producteur de boues, en garantissant cette indépendance. Il élit ensuite les deux Vice-présidents et le Secrétaire, parmi ses membres.* »

Le Bureau procède au vote, à main levée.

Nombre de membres en fonction : **6** Nombre de membres représentés : **6**
Sous la présidence de Jean Marc SCHULLER, doyen des membres du Bureau du SMRA68,

A obtenu le poste de Président : Monsieur Daniel ADRIAN — Voix : **5** (cinq) — Abstention : **1** (un)

Sont élus aux postes suivants :
- 1ère Vice-présidente : Madame Carole ELMLINGER — Voix : **5** (cinq) — Abstention : **1** (un)
- 2ème Vice-président : Monsieur René ISSELE — Voix : **5** (cinq) — Abstention : **1** (un)
- Secrétaire : Monsieur Adrien TRITTER — Voix : **5** (cinq) — Abstention : **1** (un)

Messieurs Philippe SCHEIDECKER et Jean Marc SCHULLER sont assesseurs.

Pour extrait conforme,
Colmar, le 09/07/2026
Le Président,

Syndicat Mixte Recyclage Agricole du Haut-Rhin

Certifié exécutoire à la date de dépôt en Préfecture